

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 13/09/2024 - 137219 - 2010 B 02336 - 519 754 725 - A M S

A.M.S
EURL au capital de 10 000 euros,
immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 519 754 725,
dont le siège social est situé : 14 RUE JEAN BOLOGNE 75016 PARIS

Greffé du tribunal de commerce de Paris Comptes annuels déposés le : 19 SEP. 2024 Sous le N° : 137219
--

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 27 JUIN 2024

L'an 2024,
le 27 juin,
à 14 heures,

Au siège social, 14 RUE JEAN BOLOGNE 75016 PARIS

SASU DEAR AZZ au capital de 1 000 euros (RCS PARIS 953 142 692) ayant son siège social sis 24 AV
RAPHAEL 75016 PARIS et représentée par Madame Dina MEHRI en sa qualité de Présidente

Propriétaire de la totalité des 1000 parts sociales de 10,00 euros chacune émises par la société A.M.S,

Associée unique de ladite société,

En présence de :

- Madame Dina MEHRI

Gérante de la société.

La réunion est présidée par la société DEAR AZZ, représentée par Madame Dina MEHRI.

Après lecture du rapport de la Gérante

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Madame Dina MEHRI, Gérante non associée, a établi et arrêté les comptes annuels, bilan, compte de résultat et annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023 et le rapport de gestion ont été adressés à l'associée unique, dans les délais légaux.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique au siège social dans ces mêmes délais.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Convention visée à l'article L223-19 du Code de commerce ;
- Rémunération de la Gérante sur l'exercice écoulé ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

DÉCISION 1

L'associée unique, après lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DÉCISION 2

L'associée unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 29 601,03 euros.

L'associée unique décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice, soit 29 601,03 euros, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette décision, le compte « Report à nouveau » présentera désormais un solde créditeur de 64 018,31 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 50,00 euros

Exercice N-2 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

Exercice N-3 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

DÉCISION 3

Conformément aux dispositions de l'article L223-19 du Code de commerce, l'associée unique ratifie en tant que de besoin la convention qui a été poursuivie au cours de l'exercice écoulé et qui a fait l'objet d'un rapport spécial de la Gérante, à savoir :

Convention poursuivie

1. Compte courant – Concerne l'associée unique et la Gérante

Solde au 31 décembre 2023 : 34 283,20 euros.

Compte non rémunéré.

L'associée unique est concernée par cette convention, à savoir : Société DEAR AZZ, représentée par Madame Dina MEHRI.

L'associée unique déclare que la convention exposée ci-avant, souscrite directement ou indirectement avec le gérant non associé a été préalablement approuvée.

DÉCISION 4

L'associée unique ratifie la rémunération allouée à la Gérante au cours de l'exercice écoulé et qui s'est élevée à un montant de 1 200,00 euros.

L'associée unique ratifie en outre la prise en charge par la société de ses cotisations obligatoires et facultatives pour les montants suivants :

Cotisations obligatoires : 487,00 euros
Cotisations facultatives : 4 759,84 euros

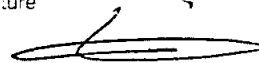
DÉCISION 5

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour SASU DEAR AZZ
Madame Dina MEHRI

Zone de signature



A.M.S
EURL au capital de 10 000 euros,
immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 519 754 725,
dont le siège social est situé : 14 RUE JEAN BOLOGNE 75016 PARIS

**TEXTE DE LA DÉCISION
D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 27 JUIN 2024**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

L'associée unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 29 601,03 euros.

L'associée unique décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice, soit 29 601,03 euros, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette décision, le compte « Report à nouveau » présentera désormais un solde créditeur de 64 018,31 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 50,00 euros

Exercice N-2 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

Exercice N-3 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

La Gérante

Zone de signature



Certifié conforme

DA

A.M.S
EURL au capital de 10 000 euros,
immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 519 754 725,
dont le siège social est situé : 14 RUE JEAN BOLOGNE 75016 PARIS

RAPPORT SPÉCIAL DE LA GÉRANTE SUR LES CONVENTIONS VISÉES PAR L'ARTICLE L223-19 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

En application des dispositions de l'article L223-19 du Code de commerce, il est indiqué qu'aucune convention nouvelle n'a été souscrite au titre de l'exercice écoulé.

Il est néanmoins rappelé que la convention suivante s'est poursuivie (convention réglementée conclue préalablement à l'ouverture de l'exercice) :

1. Compte courant – Concerne l'associée unique et la Gérante

Solde au 31 décembre 2023 : 34 283,20 euros.

Compte non rémunéré.

L'associée unique est concernée par cette convention, à savoir : Société DEAR AZZ, représentée par Madame Dina MEHRI.

Aucune autre convention réglementée poursuivie n'est à rapporter.

En application des dispositions de l'article R223-26 aliéna 2 du Code de commerce, cette convention réglementée sera soumise à décision de l'associée unique

Enfin, il est rappelé que la société n'étant pas dotée de Commissaire aux comptes, les conventions conclues avec le dirigeant non associé ont été préalablement approuvées par l'associé unique.

La Gérante

Zone de signature



D.M.

A.M.S
EURL au capital de 10 000 euros,
immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 519 754 725,
dont le siège social est situé : 14 RUE JEAN BOLOGNE 75016 PARIS

RAPPORT DE GESTION APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Résumé de l'activité au cours de l'exercice écoulé

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires enregistre une progression de 3,55 %.

Les charges d'exploitation ont pour leur part été maîtrisées. Elles ont en effet diminué de - 6,64 %.

Il est à relever par ailleurs que l'évolution relative des charges d'exploitation au chiffre d'affaires a été contrôlée.

L'exercice se clôture par un résultat d'exploitation bénéficiaire qui enregistre une progression par rapport à l'an passé.

Le résultat net est bénéficiaire à l'issue de l'exercice et progresse par rapport à l'exercice précédent.

Pour conclure cette présentation, le total du bilan a progressé.

Evènements importants survenus au cours de l'exercice

Aucun autre évènement majeur n'est à rapporter.

Analyse objective de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société (L225-100-1 Code de commerce sur renvoi de l'article L223-26 al 6 dudit code)

L'analyse de l'évolution des affaires de la société a été présentée ci-avant et sera complétée au chapitre « Examen des comptes et résultats » par une présentation détaillée des principaux postes du compte de résultat. En complément, conformément aux dispositions légales susvisées et afin de faciliter la compréhension du lecteur, ces analyses sont assorties d'une présentation de l'évolution des indicateurs clés suivants :

Situation d'endettement de la société et capacité de remboursement

Endettement net

A titre liminaire, il est rappelé au lecteur que « l'endettement net » représente la position créditrice ou débitrice de notre entreprise vis-à-vis de ses tiers financeurs, hors cycle d'exploitation. C'est-à-dire en ne prenant pas en considération les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et les dettes sociales. Il correspond en effet au montant net des dettes après déduction des liquidités.

Vous noterez ainsi qu'en présence d'un endettement net négatif, la valeur de l'endettement net est inférieure à celle de la trésorerie. Dans cette situation, la trésorerie est excédentaire.

Ceci expliqué, il est précisé que le niveau d'endettement net de la société s'élève à 19 838 euros, contre 4 956 euros à la clôture de l'exercice précédent, traduisant ainsi une hausse importante.

Taux d'endettement net

Le taux d'endettement net met en évidence le poids de l'endettement net de notre entreprise par rapport à ses capitaux propres.

Il ressort pour l'exercice à 26,44 %, contre 5,13 % à la clôture de l'exercice précédent, traduisant ainsi une hausse importante.

Capacité d'endettement

La capacité d'endettement de la société s'élève ainsi à 55 180 euros, contre 91 682 euros à la clôture de l'exercice précédent, marquant une baisse de - 39,81 %.

Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement ressort quant à elle à 32 238 euros, contre 5 948 euros l'an passé, traduisant ainsi une hausse importante.

Capacité de remboursement

Ainsi pour conclure, la capacité de remboursement de la société ressort à 0,62, contre 0,83 l'an passé.

Evolution du besoin en fonds de roulement

En complément des indicateurs figurant au paragraphe ci-dessus, il est précisé que le besoin en fonds de roulement de notre entreprise ressort à - 13 991 euros. Il s'établissait à - 7 349 euros à l'issue du précédent exercice, traduisant ainsi une évolution favorable de la situation financière de la société.

Excédent brut d'exploitation

A titre liminaire, il est rappelé que la société emploie 5 salariés, comme l'an passé.

L'excédent brut d'exploitation ressort à 31 434 euros, contre 6 602 euros à la clôture de l'exercice précédent, marquant de fait une hausse importante.

Principaux risques et incertitudes

La société a identifié les principaux risques auxquels elle est confrontée sur son activité et sa trésorerie, notamment s'agissant des effets de la hausse du coût de l'énergie et des matières premières particulièrement importante cette année en France et également de l'impact des mesures économiques liées au conflit en Ukraine. Elle a élaboré les traitements appropriés pour essayer d'en limiter les effets.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a comptabilisé aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement majeur n'est à rapporter depuis la clôture de l'exercice.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous allons poursuivre nos efforts d'amélioration du chiffre d'affaires.

Nous allons également accentuer nos efforts de maîtrise des charges d'exploitation.

Ces actions devraient favoriser une hausse durable de la rentabilité.

Nous devrions ainsi pérenniser la capacité bénéficiaire de l'exploitation.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 250 253 euros, contre 241 674 euros pour l'exercice précédent. Il enregistre ainsi une progression de 3,55 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 177 euros, contre 60 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats de matières premières et variations de stocks s'élève à 9 466 euros, contre 9 496 euros à la clôture du précédent exercice. Il représente 3,78 % de la production générée au cours de l'exercice écoulé, contre 3,93 % à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 65 041 euros, contre 75 253 euros pour l'exercice précédent.

Il représente 25,99 % du chiffre d'affaires réalisé, contre 31,14 % du chiffre d'affaires de l'an passé.

Les charges externes ont ainsi été maîtrisées.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 2 752 euros.

Les rémunérations, charges incluses, s'établissent à 141 561 euros, contre 145 874 euros pour l'exercice précédent.

Les frais de personnel ont diminué.

Le montant des dotations d'exploitation s'élève à 2 637 euros, contre 2 480 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 329 euros, contre 5 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 221 786 euros, contre 237 557 euros pour l'exercice précédent.

Elles représentent 88,62 % du chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice, contre 98,30 % du chiffre d'affaires comptabilisé l'an passé.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 28 645 euros, contre 4 177 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort pour l'exercice à - 95 euros.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à 28 550 euros, contre 4 177 euros pour l'exercice précédent.

En outre la société enregistre un résultat exceptionnel de - 727 euros, contre - 3 203 euros pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés ressort à la clôture de l'exercice à un montant de - 1 778 euros (crédit d'impôt), contre - 2 493 euros à l'issue de l'exercice précédent (crédit d'impôt également).

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice de 29 601 euros, contre un bénéfice de 3 468 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat net dégagé enregistre ainsi une progression importante.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 184 279 euros, contre 146 440 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 29 601,03 euros.

Il est proposé d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice, soit 29 601,03 euros, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, le compte « Report à nouveau » présenterait alors un solde créditeur de 64 018,31 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 50,00 euros

Exercice N-2 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

Exercice N-3 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal

Succursales de la société

En application de l'article L232-1 du Code de commerce, il est rappelé que la société n'exploite aucune succursale en dehors de l'établissement principal.

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L223-19 DU CODE DE COMMERCE

Les conventions visées à l'article L223-19 du Code de commerce feront l'objet d'une présentation détaillée.

Un rapport spécial a été établi à cet effet, sur lequel il conviendra de statuer. Il est rappelé que l'associé intéressé par une convention ne peut prendre part au vote et ses parts ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

Je vous invite à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre décision.

La Gérante

Zone de signature

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive letter 'L' followed by a horizontal stroke and a small loop.

AMS

14-16 RUE JEAN BOLOGNE

75016 PARIS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

édité le 26/06/2024

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 26/06/2024

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial	95 000		95 000	51,55	95 000	64,87
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	9 244	3 567	5 676	3,08		
Autres immobilisations corporelles	84 924	64 920	20 004	10,86	7 386	5,04
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts					600	0,41
Autres immobilisations financières	4 737		4 737	2,57	4 737	3,23
TOTAL (I)	193 905	68 487	125 417	68,06	107 722	73,56
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	10 758		10 758	5,84	10 031	6,85
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	4 496		4 496	2,44	2 718	1,86
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 871		1 871	1,02	439	0,30
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	15		15	0,01	15	0,01
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	38 866		38 866	21,09	25 515	17,42
Charges constatées d'avance	2 856		2 856	1,55		
TOTAL (II)	58 862		58 862	31,94	38 718	26,44
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	252 767	68 487	184 279	100,00	146 440	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 26/06/2024

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	5,43	10 000	6,83
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	1 000	0,54	1 000	0,68
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	34 417	18,68	82 171	56,11
Résultat de l'exercice	29 601	16,06	2 247	1,53
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	75 018	40,71	95 417	65,16
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	24 437	13,26		
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	34 283	18,60	30 486	20,82
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 845	2,63	3 994	2,73
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	12 771	6,93	3 471	2,37
. Organismes sociaux	6 190	3,38	6 658	4,55
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 595	2,49	4 253	2,90
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 715	1,47	2 161	1,48
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	19 425	10,54		
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	109 261	59,29	51 023	34,84
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	184 279	100,00	146 440	100,00

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 26/06/2024

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises	42		42	0,02	45	0,02	-3	-6,66		
Production vendue biens										
Production vendue services	250 212		250 212	99,98	241 629	99,98	8 583	3,55		
Chiffres d'Affaires Nets	250 253		250 253	100,00	241 674	100,00	8 579	3,55		
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			87	0,03			87	N/S		
Autres produits			90	0,04	60	0,02	30	50,00		
Total des produits d'exploitation (I)			250 431	100,07	241 735	100,03	8 696	3,60		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements			10 192	4,07	10 798	4,47	-606	-5,60		
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-727	-0,28	-1 302	-0,53	575	44,16		
Autres achats et charges externes			65 041	25,99	75 803	31,37	-10 762	-14,19		
Impôts, taxes et versements assimilés			2 752	1,10	4 449	1,84	-1 697	-38,13		
Salaires et traitements			119 043	47,57	122 360	50,63	-3 317	-2,70		
Charges sociales			22 518	9,00	24 184	10,01	-1 666	-6,88		
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 637	1,05	2 480	1,03	157	6,33		
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			329	0,13	5	0,00	324	N/S		
Total des charges d'exploitation (II)			221 786	88,62	238 778	98,80	-16 992	-7,11		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			28 645	11,45	2 957	1,22	25 688	865,72		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)										
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			95	0,04			95	N/S		
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			95	0,04			95	N/S		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-95	-0,03			-95	N/S		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			28 550	11,41	2 957	1,22	25 593	865,51		

D.N.

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 26/06/2024

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	727	0,29	3 203	1,33	-2 476	-77,29
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	727	0,29	3 203	1,33	-2 476	-77,29
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-727	-0,28	-3 203	-1,32	2 476	77,30
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 778	-0,70	-2 493	-1,02	715	28,68
Total des Produits (I+III+V+VII)	250 431	100,07	241 735	100,03	8 696	3,60
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	220 830	88,24	239 488	99,10	-18 658	-7,78
RÉSULTAT NET	29 601	11,83	2 247	0,93	27 354	N/S
	Bénéfice		Bénéfice			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Certifié conforme
à l'original



D.N